

N° 26/6.20

RÉPONSE DE LA MUNICIPALITÉ AU POSTULAT DU GROUPE PSIG - "FEMMES EN MARCHÉ : UN AUTRE REGARD SUR L'ESPACE URBAIN"



© Olivier Bohren

Direction Urbanisme, constructions et mobilité

Préavis présenté au Conseil communal en séance du 10 juin 2020

Première séance de commission : lundi 22 juin 2020, à 18 h30, en salle de la Cafétéria, au 2^e étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville

Détermination de la Commission des finances : NON

TABLE DES MATIERES

1	OBJET DU RAPPORT	3
2	QU'EST-CE QU'UNE MARCHÉ EXPLORATOIRE ?	3
3	OBJECTIFS	3
4	DÉROULEMENT	3
	4.1 Identification des marches.....	4
	4.2 Communication	4
	4.3 Définition des tracés	4
	4.4 Les marches	5
5	RÉSULTATS	5
	5.1 À l'aise dans ma ville	5
	5.2 "Morges accessible".....	10
	5.3 "Mon quartier , ma ville"	11
6	CONCLUSION	13

1 OBJET DU RAPPORT

Le 6 juin 2018, Mme Aline Dupontet déposait, pour le Groupe PSIG, le postulat "Femmes en marche: un autre regard sur l'espace public". En substance, le postulat requiert la mise en œuvre de "marches exploratoires" dans différents quartiers de Morges afin de connaître in situ les besoins spécifiques des femmes dans l'espace public et ainsi proposer des pistes d'améliorations concrètes aux préoccupations identifiées par ces dernières.

Le postulat se fonde sur le constat selon lequel l'espace public qui, par définition, devrait appartenir à toutes et tous, est investi de manière différente par les femmes et par les hommes. Il appartiendrait prioritairement aux personnes se conformant au modèle masculin dominant. L'aménagement urbain aurait tendance à renforcer ces comportements. Le postulat demande donc de favoriser l'accès aux femmes à l'espace public par des actions concrètes.

La Municipalité partage les préoccupations relevées dans le postulat et souhaite œuvrer en faveur d'une meilleure inclusion des femmes dans l'espace public. Toutefois, elle propose d'élargir les réflexions afin de garantir une meilleure appropriation de l'espace public par l'ensemble de la population.

2 QU'EST-CE QU'UNE MARCHÉ EXPLORATOIRE ?

La marche exploratoire est un outil souple et rigoureux permettant d'élaborer un diagnostic collectif de l'environnement urbain. Elle est réalisée par un groupe d'habitants généralement accompagné de représentants de la ville et d'acteurs locaux (équipe de médiation sociale, associations de proximité, centres sociaux, etc.). La démarche consiste à arpenter les rues, parcs, ruelles ou places publiques des quartiers afin de collecter les expériences vécues des habitants et leurs perceptions afin d'identifier des problématiques et proposer des mesures concrètes d'amélioration dans le milieu urbain.

Le concept des marches exploratoires, né en 1989 au Canada, a été mis sur pied afin de répondre aux préoccupations croissantes liées aux violences faites aux femmes et au sentiment d'insécurité que subissent ces dernières. Les marches exploratoires proposaient une démarche participative visant à repenser les principes d'aménagement des espaces publics sous l'angle du "genre". Depuis lors, la démarche a été largement déployée à l'échelle internationale.

3 OBJECTIFS

Les marches exploratoires permettent non seulement la réappropriation des espaces publics mais aussi de

- mettre en lumière les besoins des usagers ;
- identifier les obstacles et avantages des espaces publics ;
- enrichir les futurs projets d'espaces publics morgiens.

Les éléments relevés ont été collectés afin qu'ils puissent être utilisés lors des prochains projets d'aménagement, notamment au regard du développement actuel. Bien que le postulat portait spécifiquement sur la relation entre l'espace urbain et les femmes, la Municipalité a souhaité donner la possibilité à toute la population de s'exprimer sur l'environnement urbain. Dans ce but, plusieurs marches ont été planifiées afin de cibler des publics divers.

4 DÉROULEMENT

La Municipalité souhaitant des espaces publics accueillants, sécuritaires et égalitaires non seulement des femmes, mais également de tout un chacun, elle a ainsi décidé d'organiser des marches exploratoires ouvertes à toutes et tous, en abordant la problématique d'appropriation des espaces publics.

Dans ce but, le Service Urbanisme, constructions et mobilité a dégagé des thèmes majeurs en lien avec l'inclusion de toutes et tous dans l'espace public.

4.1 **Identification des marches**

Quatre marches ont été ainsi organisées autour de ces thématiques majeures.

A l'aise dans ma ville : Il a été proposé aux participant-e-s un dialogue autour du sentiment d'insécurité. Les perceptions d'un même espace variant entre le jour et la nuit, deux marches ont été organisées, une de jour, l'autre de nuit.

Morges accessible : Cette marche a été conçue à l'attention particulière des aîné-e-s et de toute personne à mobilité réduite, que ce soit de manière permanente ou temporaire comme les personnes avec poussettes. Les participant-e-s ont été invité-e-s à prendre part au débat touchant à l'accessibilité universelle du centre-ville et à s'exprimer sur leurs habitudes de mobilité, les obstacles des parcours piétons ainsi que les aménagements souhaités.

Mon quartier, ma ville : Cette marche a été dédiée aux enfants de l'AREMS de Beausobre qui se sont faits les représentants de leur génération et de leurs préoccupations. Les enfants possèdent en effet une perception de l'environnement qui leur est propre mais ils sont souvent écartés des études en matière d'aménagement des espaces publics, alors que leur contribution participe à l'aménagement de villes plus conviviales et inclusives.

4.2 **Communication**

Afin de toucher un public le plus large possible et de mobiliser un maximum de participant-e-s, divers médias ont été utilisés : pose d'affiches sur les piliers publics, dépôt de flyers dans différents commerces du centre-ville ainsi qu'à toutes les réceptions de l'administration, publication d'annonces sur les sites Internet de la ville ainsi que ceux de Morges Dialogue et de Morges Tourisme, création d'évènements sur la page Facebook de la commune.

4.3 **Définition des tracés**

La définition des tracés, définie de manière préalable aux marches, s'est également voulue participative. Le Service de l'Urbanisme, constructions et mobilité a ainsi invité le public cible de chaque marche à discuter du tracé préalablement identifié, afin de les adapter selon les besoins et demandes.

Afin de pouvoir établir un comparatif entre les différentes perceptions d'un lieu selon qu'il fasse jour ou nuit, les deux tracés des marches « A l'aise dans ma ville » devaient être identiques. Ici, l'atelier de définition du tracé a été réservé aux femmes exclusivement. Cet atelier non-mixte leur a permis d'avoir un espace libre d'expression.

La discussion autour du tracé pour la marche réservée aux aîné-e-s et personnes à mobilité réduite a été faite avec des représentants des associations Mouvement des Aînés, Pro Senectute ainsi que des spécialistes de cette thématique. Ces derniers accompagnent les sociétés dans la recherche de solutions pour rendre les bâtiments et services accessibles à toutes et tous.

Dans un premier temps, une discussion sur le tracé pour la marche dédiée aux enfants de l'AREMS (accueil pour enfants en milieu scolaire) a permis de l'adapter en fonction des habitudes et lieux de domicile des enfants. Dans un second temps une discussion a permis aux enfants de se préparer à la marche, ceci afin de les informer sur le déroulement et les objectifs de la marche.

4.4 Les marches

Chacune des quatre marches a été introduite par un rappel du contexte, des enjeux ainsi que des objectifs de la marche en question. Afin de faire éclore le dialogue, un animateur soulevait des questions. Un autre animateur était lui en charge de récolter les différentes remarques faites sur le parcours. Les participant-e-s ont en outre été invité-e-s à noter leurs réflexions sur un papier collecté à la fin de la marche. A plusieurs reprises, les groupes se sont arrêtés sur des lieux préétablis, ceci afin d'avoir des discussions et débats plus poussés. Au terme de ces marches, les participant-e-s ont à chaque fois été invité-e-s à continuer les échanges avec les organisateurs autour d'une collation.

Lors de la marche dédiée aux enfants, quatre groupes distincts ont été formés, chacun étant accompagné par un adulte – un animateur, urbaniste ou éducateur-trice. Un appareil photo instantané a été mis à disposition des enfants afin qu'ils puissent prendre spontanément des photos de lieux marquants. La marche s'est quant à elle terminée autour d'un goûter et d'une mise en commun des différents groupes.

Thème	Public ciblé	Date 2019	Tracé	Durée
À l'aise dans ma ville (de jour)	Toutes et tous	8 octobre	4 km	~2h00
À l'aise dans ma ville (de nuit)	Toutes et tous	10 octobre	4 km	~1h30
Morges accessible	Personnes à mobilité réduite, seniors, personnes avec poussettes	9 octobre	2 km	~1h30
Mon quartier, ma ville	Enfants (8-12 ans)	9 octobre	3 km	~1h45

5 RÉSULTATS

Les avis et des besoins exprimés par les participant-e-s aux différentes marches ont été répertoriés dans un rapport qui est disponible sur <https://marches-exploratoires.morgesdialogue.ch/>

Les différentes thématiques discutées sont mentionnées ci-dessous.

5.1 À l'aise dans ma ville

Sécurité et confort. Le sentiment d'insécurité dans les espaces publics morgiens étant relatif pour les femmes qui ont contribué à l'élaboration du tracé, la discussion a été élargie au thème du confort. Le sentiment d'insécurité apparaît le plus souvent en regard de la circulation automobile et de l'éclairage. Le confort quant à lui est généralement relatif à la voirie et la gestion des mobilités douces. Trottoirs étroits, absence de trottoirs et de passages piétons, revêtement et entretien du sol, espaces piétons autorisés aux véhicules de livraisons et riverains, ou alors aux cyclistes et trottinettes sont autant de sources d'inconfort régulièrement relevés durant les marches. Représentant des obstacles dans les déplacements, ils freinent et/ou empêchent une marche convenable, et peuvent parfois conduire à des accidents. Mais le confort est également relatif au paysage urbain et à ses ambiances et les participant-e-s ont démontré une réelle sensibilité pour les qualités paysagères des différents lieux, que celles-ci concernent l'architecture et le patrimoine, l'urbanisme et les espaces publics, la végétation ou encore les vitrines et terrasses. Les participant-e-s se sont également révélés sensibles aux ambiances et animations, ainsi qu'aux différentes formes d'art et de culture, tous ces éléments participant de la qualité de vie en ville et du plaisir dans les déplacements.

Circulation automobile. Plusieurs facteurs sont à l'origine de l'inconfort et/ou de l'insécurité ressentis face à la circulation automobile : trafic dense, limite de vitesse élevée et/ou non respectée, séparations entre les différentes voies manquantes ou illisibles, manque de visibilité aux passages piétons. En revanche, trottoirs larges, séparations clairement marquées entre les différentes voies - en particulier lorsque celles-ci sont végétalisées (p. ex. arbres) -, trafic faible sont souvent relevés et appréciés des participant-e-s pour le confort et la sécurité qu'ils procurent

dans les déplacements. A plusieurs reprises, ils ont été demandés de systématiser les séparations larges et clairement marquées entre les différentes voies de circulation. L'inconfort quant à lui provient principalement de la pollution, que celle-ci soit atmosphérique ou sonore.

Éclairage. Lors de la marche nocturne, l'éclairage a été l'un des sujets les plus relevés. Ce dernier agit sur l'inconfort et/ou l'insécurité et se fait ressentir en cas de manque de lumière ou en cas de lumières mal adaptées. Ainsi, les lampadaires routiers sont qualifiés de froids, à l'inverse des lampadaires piétons qui sont qualifiés de chaleureux. Sur le quai Lochmann par exemple, un-e participant-e dit de la rue qu'elle est bien éclairée, peut-être même trop. L'insécurité de nuit est particulièrement ressentie par les femmes, celles-ci pouvant avoir le sentiment d'être la proie potentielle d'agresseurs.

Dans certains cas, le manque d'éclairage va jusqu'à rendre le sol et les différents obstacles invisibles. Les racines de certains arbres du parc de l'avenue de Rosemont constituent par exemple des obstacles et un-e participant-e a évoqué le fait qu'il/elle y trébuchait régulièrement du fait du manque de lumières.

A noter que les participant-e-s sont sensibles à la pollution lumineuse et ses effets et qu'ils ont systématiquement proposé des éclairages à détecteurs. A noter également que bien que la végétation sous toutes ses formes ait globalement été remarquée et appréciée, elle s'est lors de la promenade de nuit et en certains lieux, révélée effrayante en créant des ombres.

Ci-contre, le chemin de Saint-Roch, le sentiment de sécurité des participant-e-s varie entre le jour et la nuit. Alors que durant la promenade diurne, il a été souligné comme agréable à emprunter - notamment de par sa piétonisation et végétalisation -, de nuit, l'éclairage (ou son manque) provoque de l'insécurité, renforcée par la végétation qui crée en certains endroits des ombres.



Trottoirs et passages piétons. Les trottoirs étroits peuvent se révéler dangereux lorsqu'ils ne permettent pas le dépassement ou le croisement avec d'autres piétons, ce qui peut nécessiter d'emprunter la route pour se faire. Ils ont régulièrement été évoqués lors de la balade, par exemple rue du Sablon, rue de Lausanne, quai Lochmann. De la même manière, l'absence de trottoirs (p. ex. avenue de Rosemont) ou de passages piétons (p. ex. rue du Sablon) nécessitent également d'emprunter la route ou alors de faire un large détour pour se rendre d'un point A à un point B. La durée des phases piétons a également été soulevée comme facteur d'inconfort et de risque.

Revêtement. Certains revêtements deviennent glissants en cas d'humidité comme c'est le cas du pont sur la Morges. Certains trottoirs manquent d'entretien et rencontrent des irrégularités (p. ex. nids de poule) créant par là un déséquilibre dans la marche. Dans leurs déplacements, les participant-e-s choisissent souvent leurs itinéraires pour éviter tout obstacle, comme c'est le cas de la rue des Fossés, empruntée pour éviter les pavés de la Grand-Rue, quant à eux qualifiés d'inconfortables.

Zones piétonnes. En ce qui concerne les espaces partagés entre les différents modes de déplacement, sur certains tronçons - particulièrement au bord du lac -, il y a des conflits d'usages entre piétons, cyclistes et trottinettes. En certains lieux, il a été évoqué le fait de devoir slalomer pour pouvoir circuler et en d'autres, le fait que les vélos et trottinettes passent à vive allure.

Les rues piétonnes autorisées aux riverains et véhicules de livraison sont également marquées comme facteur de stress - à l'égard des enfants particulièrement.

Architecture. Sensibles à la cohésion urbanistique, les participant-e-s ont par exemple commenté l'intégration (ou manque) de certaines constructions dans le tissu urbain existant, comme le respect (ou non) du patrimoine.

Commerces. Les participant-e-s ont également commenté les vitrines et terrasses des commerces. Ils déplorent par exemple les affichages publicitaires, les vitrines vides, comme par exemple celles de la rue des Charpentiers qui la rendent triste, morne. La nuit, la forte intensité d'écran derrière les vitrines est également un inconfort ressenti comme agressif. A titre d'exemple, ils ont particulièrement apprécié les terrasses et vitrines de la rue des Fossés.

Végétation. La végétation est quant à elle appréciée sous toutes ses formes et une attention particulière est portée aux arbres. Pour les participant-e-s, la végétation peut non seulement apporter sécurité – par exemple lorsqu'elle sépare les routes des trottoirs -, mais également bien-être. Il est à noter que cette sensibilité n'est pas seulement esthétique mais que les participant-e-s le sont également aux fonctions écologiques. Ils ont par exemple suggéré des éclairages nocturnes avec détecteur de mouvements, ceci afin de ne pas trop déranger les rythmes biologiques de la faune.

Ci-contre, le parc de l'Indépendance qui est très apprécié de tou-te-s les participant-e-s. Un espace relevé à maints égards exceptionnel.



Art et culture. Toute forme d'art et de culture a été relevée positivement, qu'il s'agisse de l'exposition photographique dans le parc de l'Indépendance ou encore de boîtes à livres. Les tags du tunnel piéton passant sous l'autoroute ne rencontrent quant à eux pas l'unanimité. Alors que certain-e-s ne les apprécient guère, leur associant des qualités de banlieue, d'autres les reconnaissent comme une forme d'art à valoriser, un lieu d'expression pour les jeunes.

Ci-contre, les escaliers et le tunnel de Peyrolaz donnent lieu à des sensations mitigées : en descendant les escaliers, la vue sur l'autoroute, ainsi que les odeurs et bruits en provenance de celle-ci procurent vertiges et dérangement. Les tags sont quant à eux pour certains mal connotés, tandis que pour d'autres, ils devraient être valorisés.



Animations. Enfin, si le kiosque à musique au parc de l'Indépendance est par exemple très apprécié pour ses qualités historiques et esthétiques, il est regretté qu'il soit sous-valorisé. De

manière générale, les usages que peuvent faire les participant-e-s des différents lieux sont importants et certaines rues sont qualifiées de "lieux de passage uniquement".

Entretien de la voirie. Pour finir, l'entretien de la voirie de manière générale est souvent remarqué, qu'il s'agisse de l'entretien du sol ou des déchets. Au même titre que les participant-e-s remarquent lorsque celle-ci est bien entretenue, ils/elles le remarquent également lorsqu'elle ne l'est pas. Ainsi, les poubelles de la place de la gare sont pointées pour être toujours pleines et la plage pour être souvent jonchée de débris. Les chemins du parc de l'Indépendance sont en revanche remarquables pour la qualité constante de leur entretien.

<p>Chemin de St-Roch : Le chemin est très apprécié de jour car piéton et végétalisé. De nuit, il est insécurisant car il est pas (ou mal) éclairé.</p>	<p>Tunnel de la Peyrolaz : "C'est dangereux et pollué, beaucoup de bruit et de mauvaises odeurs."</p>	<p>Avenue des Pâquis : La séparation entre la route et le trottoir par des bandes végétalisées est très appréciée.</p>
---	--	---



<p>Parc de l'Indépendance : "Parc merveilleux, superbe pour venir se promener et se ressourcer."</p>	<p>Rue Centrale : Zone piétonne qualifiée de lieu de passage : "On ne s'y attarde pas, ce n'est que du béton. " Le passage souterrain est le lieu de conflits d'usages.</p>	<p>Quai Igor-Stravinsky : "Je m'y sens comme chez moi" C'est un lieu de ressourcement très apprécié mais la mauvaise séparation entre piétons et cyclistes est regrettée.</p>
---	--	--

5.2 "Morges accessible"

Obstacles et dangers : Trottoirs étroits, coupés ou trop élevés, sol irrégulier et nids de poules, poteaux, arbres et leurs racines constituent autant d'obstacles au déplacement des personnes à mobilité réduite ou avec poussette. Outre ces éléments qui leur sont source d'inconfort et de perte de temps et d'énergie, certains aménagements - ou leur manque - vont jusqu'à leur mise en danger : plusieurs pentes comme celle du passage sous-terrain de la rue Centrale sont ainsi pointées du doigt et certain-e-s participant-e-s se trouvent contraints de les contourner s'ils veulent éviter une perte de maîtrise. Le manque de visibilité à certains passages piétons a également été soulevé à plusieurs reprises. Le commencement de certains passages piétons se trouve en effet à la même hauteur que les automobiles stationnées, ce qui rend la vue du trafic invisible. Il est à noter que les bacs à fleurs peuvent également créer de l'invisibilité. La courte durée des phases piétons a quant à elle été soulevée à plusieurs reprises et en ce qui concerne les personnes malvoyantes, il y a manque de repères tactiles et de feux piétons sonorisés.

Infrastructures : Le nombre et la répartition des infrastructures sont d'autant plus ressenties par les personnes à mobilité réduite, particulièrement le cas des WC publics. Certaines personnes ne se rendent ainsi pas souvent au centre-ville, chaque passage aux WC s'avérant une expédition. Les bancs et leur répartition également constituent un enjeu dans les déplacements des personnes, souvent âgées, qui ont régulièrement besoin de repos. Les places de parc réservées aux handicapés et leur répartition a également été soulevée.

A la place de stationnement vers le Club nautique, la traversée par le passage piéton rencontre plusieurs obstacles : une poubelle empêche d'y accéder, le trottoir n'est pas abaissé et le passage piéton est lui-même scindé en deux



<p>Rue de la Gare : Les bacs à plantes ont été enlevés des îlots centraux, ce qui est une bonne chose car les piétons sont désormais plus visibles.</p>	<p>Rue Centrale : La forte pente du passage souterrain décourage des usagers qui préfèrent utiliser les passages piétons en surface, car cela demande moins "d'énergie".</p>	<p>Rue Louis-de-Savoie : Le trottoir est étroit et le mobilier des terrasses encombrement le chemin.</p>
--	---	---



<p>Place Dufour : La rampe d'accès à un bâtiment n'est pas indiquée au sol, elle peut s'avérer être un obstacle car elle est peu visible.</p>	<p>Parking au Centre nautique : Rupture de la continuité du passage piéton au milieu du parking. Le bout de trottoir qui relie le passage piéton n'est pas abaissé.</p>	<p>Le Quai Lochmann : Il y a peu de places de parc "handicapés".</p>
--	--	---

5.3 "Mon quartier , ma ville"

Très tôt sensibilisés à la sécurité routière, les enfants qui ont participé à la marche se sont montrés parfaitement conscients du danger que représente la route : trottoirs étroits, voitures rapides, feux trop courts, manque de visibilité, etc. Ils savent en conséquent se montrer prudents dans leurs déplacements mais la tentation de jouer partout et en tout temps est grande. Inventifs, ils s'amuse à détourner objets et lieux de leurs fonctions premières : lampadaires transformés en poteaux de slalom, cris dans le tunnel pour expérimenter les échos de leurs voix, etc., leur attention peut être facilement détournée.

Sécurité : Les enfants ont relevé plusieurs lieux où ils se sentaient en insécurité, et particulièrement aux passages piétons. De manière générale, celle-ci est liée au trafic automobile.

Environnement : Ils sont très sensibles à leur environnement et font systématiquement des propositions d'aménagement, que ce soit en matière d'aires de jeux ou d'espaces verts. Ils ont en effet témoigné d'une grande sensibilité pour la nature : "manque de fleurs et d'arbres", " trop de gazon, pas assez naturel" , etc., celle-ci participe de leur divertissement et sont souvent synonymes pour eux d'aires de jeux. Il est également à noter qu'ils relèvent les espaces sous-exploités, qualifiant par exemple l'aire entre les deux immeubles de la Gracieuse de "gaspillage de béton".

Places de jeux : Concernant les aires de jeux strictement dénommées ainsi, elles sont appréciées par contre le manque de balançoires a été remarqué à plusieurs reprises.

<p>Avenue de Plan : Le trottoir est trop étroit pour y passer avec une poussette.</p>	<p>Gracieuse : "C'est bien le centre de tri !" "La place de jeux est chouette" "Il manque des balançoires"</p>	<p>Gracieuse : "C'est du gaspillage de béton (place de jeu minérale entre les immeuble)"</p>
--	---	---



<p>Les Quais Igor-Stravinsky : "C'est cool le lac ! Mais c'est sale, très très sale. Il faudrait inventer un métier de nettoyeur de lac."</p>	<p>Parc de Vertou : "C'est méga bien !" "On se sent libre !" "Ça manque d'arbres. On pourrait planter quatre arbres pour faire des buts de foot."</p>
--	--

6 CONCLUSION

Ce rapport accompagne la Municipalité dans les projets en cours ou à venir. Consciente de l'importance de ces enjeux, elle entend répondre au mieux aux demandes de la population en matières de sécurité routière, de sentiment d'insécurité lié à l'entretien et à l'éclairage ainsi que du besoin de verdure indispensable pour répondre aux enjeux climatiques des villes.

Des projets sont par ailleurs en cours où ces thématiques ont fait l'objet d'une attention particulière, c'est le cas notamment du projet des aménagements de l'espace public en lien avec Morges Gare-Sud, du projet d'accompagnement des infrastructures routières liées au développement d'Eglantine, la réfection des jardins de la maison de Seigneux, ainsi que le réaménagement du secteur des Jardins.

D'autres réflexions seront lancées prochainement comme par exemple l'accessibilité à Beausobre, la requalification des quais et de la place Dufour.

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu le rapport de la Municipalité,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. de prendre acte du présent rapport ;
2. de dire qu'il est ainsi répondu au postulat déposé par le groupe PSIG intitulé "Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain" demandant en substance la mise en œuvre de "marches exploratoires".

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 25 mai 2020.

le syndic

le secrétaire

Vincent Jaques

Giancarlo Stella